

LES
RENDEZ-VOUS
SMART

Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui
sur les Risques et les Transitions

4 décembre
2025

SYNTHÈSE
DES DÉBATS

Les Rendez-vous S.M.A.R.T. 2025

France Assureurs a organisé le jeudi 4 décembre à la Bibliothèque Solvay à Bruxelles les Rendez-vous S.M.A.R.T. – Sommet pour Mobiliser Aujourd’hui sur les Risques et les Transitions –, dont le thème était : « Résilience et souveraineté européenne ».

L’ambition de cet événement était de réunir pour une après-midi d’échange des personnalités issues des institutions européennes, de la société civile, de start-ups porteuses d’innovation et du secteur de l’assurance afin de construire des solutions concrètes pour renforcer la compétitivité et la résilience de l’Europe face à la montée des risques.

Le présent document synthétise les interventions et les échanges de cet événement.



Retrouvez l'intégralité des échanges en replay sur le site franceassureurs.fr/actualites/retour-images-rendez-vous-smart-2025/

LES RENDEZ-VOUS **SMART**

Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui
sur les Risques et les Transitions

4 décembre 2025

SYNTHÈSE DES DÉBATS

Ouverture de
Florence LUSTMAN — Page 4

Keynote

Philippe LÉGLISE-COSTA, représentant
permanent de la France auprès de l'Union
européenne — Page 6

01

Table ronde

Financer la compétitivité européenne
pour être souverain — Page 10

02

Table ronde

Atténuer, anticiper et prévenir le risque
climatique en Europe — Page 16

Keynote

Enrico LETTA, président de l'Institut
Jacques Delors — Page 22

03

Table ronde

Quelle souveraineté européenne
dans un monde en risques? — Page 26

Challenge étudiant — Page 32

**La galerie de l'innovation
de S.M.A.R.T.** — Page 36

Sm.A.R.T.



LES RENDEZ-VOUS
Sm.A.R.T.
Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui
sur les Risques et les Transitions
FRANCE ASSUREURS

LES RENDEZ-VOUS
Sm.A.R.T.
Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui
sur les Risques et les Transitions
FRANCE ASSUREURS

LES RENDEZ-VOUS
Sm.A.R.T.
Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui
sur les Risques et les Transitions
FRANCE ASSUREURS

OUVERTURE DE FLORENCE LUSTMAN, PRÉSIDENTE DE FRANCE ASSUREURS

L'an dernier, nous avons organisé la première édition de l'événement S.M.A.R.T. à Paris avec 21 tables rondes, 60 intervenants et 650 participants, dont 40% n'étaient pas issus du secteur de l'assurance. La marque de fabrique de S.M.A.R.T. est de donner la parole à la société civile, aux entrepreneurs, aux responsables politiques, donc aux décideurs. L'objectif est de mieux comprendre les risques auxquels nos concitoyens sont exposés afin de les aider à les maîtriser par la prévention et leur proposer des couvertures adaptées. À travers cet événement, nous voulons également souligner la priorité donnée à la jeunesse, nos talents de demain. Le [challenge étudiant](#) qui s'est déroulé ces deux derniers jours en est la preuve tangible.

L'organisation de cette deuxième édition de S.M.A.R.T. à Bruxelles s'est imposée pour plusieurs raisons. La première est que l'assurance européenne constitue un véritable atout pour l'Europe. Cinq des plus grands acteurs mondiaux de l'assurance et de la réassurance sont européens. Le secteur représente près de 10 000 milliards d'euros d'actifs, dont plus de 80% sont investis en Europe, jouant ainsi un rôle clé dans la souveraineté du continent. De plus, avec les membres de France Assureurs, nous avons érigé l'Europe et les territoires au cœur des priorités de mon troisième mandat à la présidence.

Il y a un an, les rapports de Mario Draghi et d'Enrico Letta nous ont alertés sur l'impérieuse nécessité de restaurer la compétitivité et la souveraineté européennes. Le contexte s'est depuis dégradé sur les plans géopolitique, économique et climatique, tout en étant marqué par une révolution numérique. Nous avons donc choisi comme fil rouge de cet événement la résilience et la souveraineté, qui représentent une protection pour nos entreprises et, surtout, pour les citoyens européens. À ce sujet, ne nous trompons pas de combat. L'intérêt du consommateur européen ne se résume pas à payer un contrat d'assurance le moins cher possible. Le consommateur est aussi un épargnant et un salarié en Europe. Notre responsabilité collective est de replacer son « meilleur intérêt » dans une acception extrêmement large.

Je vois deux prérequis à nos travaux: la simplification de nos normes et l'innovation. L'Europe normative s'est emballée, notre secteur est concerné par pas moins de 70 projets de texte, contre 12 il y a dix ans. Nous attendons avec impatience les résultats concrets des annonces de la présidente de la Commission européenne sur ce thème. L'innovation est le moteur pour relever les défis du XXI^e siècle. Je vous invite à aller à la rencontre des start-ups présentes, elles illustrent les avancées vers une couverture des risques plus efficiente et digitalisée.

En somme, l'assurance est une infrastructure de souveraineté, un accélérateur de résilience et une ceinture de sécurité pour les citoyens, les entreprises et les territoires. Elle leur permet d'avancer et d'innover en confiance et c'est dans cet esprit que je vous invite à construire des solutions concrètes aux défis d'aujourd'hui et de demain, en plaçant toujours l'intérêt des consommateurs français et européens au cœur de nos préoccupations. ●

“

En somme, l'assurance est une infrastructure de souveraineté, un accélérateur de résilience et une ceinture de sécurité pour les citoyens, les entreprises et les territoires.



KEYNOTE DE PHILIPPE LÉGLISE-COSTA

Les défis européens dans un monde qui change

*Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs,*

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour la deuxième édition de l'événement SMART de France Assureurs. Je tiens à remercier tout particulièrement sa présidente, Florence Lustman, pour son invitation dans ce magnifique lieu.

Votre présence aujourd'hui, depuis Paris pour beaucoup d'entre vous, témoigne de l'attachement de votre secteur aux valeurs européennes. Je dirais d'ailleurs que vos valeurs fondamentales: la mutualisation, la protection, l'engagement, sont également partagées dans cette ville.

Vous avez placé cet événement aujourd'hui sous l'égide de la résilience et de la souveraineté européenne. Ce sont précisément les objectifs que nous nous sommes assignés pour toute l'Europe face aux défis que nous devons affronter ensemble et dont vous êtes pleinement conscients. Ces défis sont multiples, ils sont puissants et ils s'accroissent.

Le premier défi est d'ordre géostratégique et, pour reprendre les termes du Président de la République, lié à notre « ordre international [...] en train de s'étioler »¹. Ce défi est bien sûr marqué depuis près de quatre ans par la guerre en Ukraine, par les dépendances et les risques économiques, technologiques et stratégiques qu'elle révèle à nouveau – comme la crise du Covid-19 précédemment, – et par une prise de conscience progressive, et collective, que nous devons compter sur nous-mêmes plus que nous l'avons cru.

Ce défi impose une réponse: l'autonomie stratégique européenne, qui se décline d'abord par la défense, au travers de l'agenda de préparation européen (*Readiness 2030*). Il appelle en tant que tel un besoin d'investissement, public comme privé, et une exigence, celle d'orienter cet investissement dans l'Union pour réduire nos dépendances. C'est l'enjeu du Programme pour l'industrie européenne de défense (EDIP), voté par le Parlement européen il y a une semaine².

La Banque Européenne d'Investissement y travaille également.



“

Vous avez placé cet événement aujourd'hui sous l'égide de la résilience et de la souveraineté européenne. Ce sont précisément les objectifs que nous nous sommes assignés pour toute l'Europe.

¹ Lors de l'annonce d'un nouveau service national volontaire, le 27 novembre 2025.

² 25 novembre 2025.

Le deuxième défi est aussi lié au monde que nous changeons, cette fois sur le plan physique. Ce changement est plus diffus mais bien réel. Vous le mesurez tous les jours au gré des catastrophes naturelles que vos contrats d'assurance couvrent. Il accroît les risques et vous oblige à revoir vos modèles, et si nous commençons à en mesurer l'impact à long-terme, vous savez déjà que seule une stratégie de résilience et d'adaptation, que vous portez également, pourra en réduire le coût collectif.

C'est l'enjeu de l'initiative européenne sur la résilience climatique et la gestion des risques, sur laquelle la Commission européenne a lancé une consultation publique plus tôt cette semaine. Les risques résiduels, ceux qui ne peuvent pas être atténués, doivent être assurés. Cette dimension sera également couverte par l'initiative européenne. Nous avons en France un système de couverture de ces risques déjà performant, notre régime « Cat Nat ». Il peut être source d'inspiration en Europe, il peut être répliqué, et nous veillerons en tout état de cause à ce qu'un éventuel régime européen, s'il devait être envisagé, n'en obère pas la performance. Nous sommes notamment conscients qu'une éventuelle mutualisation ne peut pas s'appuyer sur des dispositifs nationaux asymétriques ou couvrant des risques fondamentalement différents.

Le troisième défi est lié à notre économie. Plusieurs rapports importants dressent aujourd'hui le constat d'un affaiblissement économique, dans certains secteurs, de l'Union européenne face à ses principaux concurrents. C'est ce que nous disent les rapports Draghi et Letta, qui tous deux identifient le besoin massif d'investissements en Europe, notamment en matière d'innovation, la nécessité de réduire les sources de fragmentation du Marché Unique, le besoin de simplifier, de rationaliser et d'unifier nos règles, et l'urgence de bâtir une véritable Union de l'Épargne et de l'Investissement.



Cette urgence économique doit également nous conduire à réduire très rapidement nos dépendances à protéger le marché intérieur là où c'est nécessaire et à introduire une préférence européenne.

La Commission européenne a engagé une série d'initiatives législatives, en matière de financement, d'intégration des marchés et de simplification. Je veux citer la plus récente, parue aujourd'hui même, sur l'intégration et la supervision des marchés, qui vise à lever les barrières réglementaires et les divergences de supervision qui entravent aujourd'hui la circulation des capitaux à travers l'Union. La France a porté cette ambition.

Le secteur de l'assurance a un rôle clé à jouer dans cette Union de l'épargne et de l'investissement. Avec plus de 600 organismes en France, entreprises, mutuelles, institutions, vous représentez collectivement plus de 2500 milliards d'euros d'investissements – plus de 9500 milliards si nous regardons à l'échelle européenne. Vous êtes également dans une situation privilégiée pour contribuer à orienter les capitaux disponibles, l'épargne européenne, vers nos objectifs collectifs.



Vous financez l'investissement public, par l'État, et l'investissement privé, obligataire comme en actions. Par votre résilience face aux chocs macro-économiques, vous êtes source de stabilité financière; par vos investissements de long-terme, vous êtes en mesure d'apporter une sécurité à l'entrepreneur et à l'innovation. C'est la raison pour laquelle **il est essentiel de préserver et renforcer la compétitivité de votre secteur.**



À l'échelle internationale, la France est la deuxième juridiction mondiale en nombre d'assureurs internationaux (IAIG), après les États-Unis; l'Union européenne compte pour plus du quart du total. Cette position n'est pas un acquis, elle peut toujours être remise en cause par l'arrivée de nouveaux acteurs qui sont parfois soumis à des règles moins exigeantes. C'est pourquoi la France et l'Union européenne doivent continuer de soutenir et veiller à l'établissement de règles internationales équitables, au bénéfice de tous.

Au sein de l'Union européenne, la France a veillé à renforcer la capacité de votre secteur à financer l'économie. Dans le cadre de la révision Solvabilité 2, nous nous sommes ainsi fixés comme priorité d'étendre le dispositif accordant un traitement prudentiel plus favorable aux actions détenues à long-terme. Et les capacités d'investissement libérées par cette révision, plus généralement, devront servir à financer notre économie et à soutenir sa compétitivité. J'y ajoute la simplification partout où elle est possible.

Il me semble utile d'évoquer un quatrième défi, celui la démographie de notre continent. Ce défi est bien sûr lié à notre capacité, à long-terme, de peser comme puissance stratégique. Mais à votre niveau, vous le mesurez également quotidiennement, par le besoin croissant de services de santé, que vous couvrez. Vous le mesurez aussi par le développement du marché de la retraite privée, en France comme en Europe, que la Commission européenne souhaite accompagner et renforcer au travers des mesures qu'elle a proposées il y a deux semaines dans son initiative législative sur les pensions. Au niveau français comme européen, cette initiative contribuera à renforcer les volumes de capitaux investis à long-terme, tout en encourageant leur orientation vers des supports plus risqués susceptibles de financer les entreprises de demain. Il sera important que les assurances y trouvent toute leur place.

Je souhaiterais enfin, si vous me le permettez, rendre hommage à Claude Bébéar qui, il y a précisément 30 ans³, décrivait l'émergence de l'assurance-vie et des unités de compte comme la mise au service, auprès des assurés, de la compétence financière des assureurs. Claude Bébéar notait les similitudes entre ces contrats et ceux de gestion d'actifs, mais soulignait que la véritable valeur ajoutée d'un assureur réside dans le contrat lui-même, dans l'organisation et la prévisibilité des événements jusqu'au décès du souscripteur, ainsi que dans le respect des règles de solvabilité qui garantissent leur bonne exécution. Il concluait en affirmant que les contrats d'épargne des assureurs constituent les options les plus solides pour un investissement à long terme.

Au-delà de ces réflexions sur l'avenir du secteur, Claude Bébéar nous parlait aussi, il y a 30 ans, du rôle que vous pouvez avoir auprès des décideurs publics, en affirmant qu'**« en agissant pour la cité, l'entreprise agit pour elle-même »**⁴. Plus que jamais, l'Europe a besoin de l'engagement européen des entreprises, au service de nos citoyens et de nos intérêts bien compris. C'est peut-être la principale leçon pour relever ensemble tous nos défis. ●

³ Article Claude Bébéar dans « [La jaune et la rouge](#) », décembre 1995.

⁴ Les Échos, décembre 1995 - Claude Bébéar: « [En agissant pour la cité, l'entreprise agit pour elle-même](#) ».

Financer la compétitivité européenne pour être souverain



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Cécile DESJARDINS

L'Opinion

INTERVENANTS



Pervenche BERÈS

ancienne députée européenne,
présidente de l'Association
Europe-Finances-Régulations
(AEFR)



Nicolas DENIS

directeur général de Crédit
Agricole Assurances



Kerstin JORNA

directrice générale de la
DG Grow de la Commission
européenne en charge du
marché intérieur, de l'industrie,
de l'entrepreneuriat et des PME



Vincent GEORGEL O'REILLY

chief marketing officer
du Groupe Scope, agence
de notation financière
européenne

L'Europe est à un tournant décisif. Face aux puissances américaine et chinoise, la course à la compétitivité impose des investissements massifs et ciblés, notamment dans les transitions numérique, écologique et de défense.

Le secteur de l'assurance, force d'investissement majeure et structurante, peut et doit devenir un catalyseur stratégique pour l'avenir européen.

Plus d'un an après les rapports d'Enrico Letta et Mario Draghi, quelles ont été les avancées réelles ? Quelles sont les solutions pour mobiliser l'épargne des européens, sécuriser les investissements et soutenir la souveraineté économique européenne dans ce contexte tendu ?

Pervenche Berès, ancienne députée européenne, présidente de l'Association Europe-Finances-Régulations (AEFR), Nicolas Denis, directeur général de Crédit Agricole Assurances, Kerstin Jorna, directrice générale de la DG Grow de la Commission européenne en charge du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME et Vincent Georgel O' Reilly, *chief marketing officer* du Groupe Scope, agence de notation financière européenne, ont échangé dans le cadre de cette table ronde.

Cécile DESJARDINS Quel constat dressez-vous aujourd'hui en matière de compétitivité ?

Pervenche BERÈS Nous sommes à un moment où la géopolitique s'est invitée dans tous les domaines, y compris celui de l'assurance. Alors qu'elle était autrefois réservée aux diplomates, elle concerne aujourd'hui tout le monde et exerce un effet de levier sur tous les secteurs. C'est pourquoi les notions de résilience et de souveraineté sont devenues centrales; il y a dix ans, nous n'aurions pas parlé de souveraineté pour l'assurance. Cet environnement est également marqué par une révolution technologique qui a conduit à une mutation du capitalisme, que Giuliano da Empoli a qualifiée de « techno-césarisme », à l'œuvre aux États-Unis. Face à cela, l'Europe est armée. Les rapports Letta et Draghi, qui doivent être considérés ensemble, dressent le constat que l'Europe dispose d'atouts considérables: des talents, une capacité d'innovation et une épargne abondante, notamment placée en assurance vie, pour transformer la donne.

Kerstin JORNA Je voudrais utiliser l'image de Gulliver au pays des Lilliputiens. Gulliver représente le marché intérieur et toutes les ficelles qui l'entravent sont les barrières qui nous empêchent d'utiliser nos muscles pour nous protéger. Notre compétitivité passe par la libération de Gulliver. Nous avons montré notre force hier soir avec un accord en trilogue pour cesser d'acheter du gaz russe à partir de 2027. Il faut libérer ce Gulliver, diversifier nos chaînes de valeur pour ne plus être dépendants, par exemple en matières premières, et supprimer les barrières au sein du marché intérieur. Peut-être faut-il aussi réserver une partie de la demande européenne, qui représente une économie de 18 000 milliards d'euros, à la valeur créée en Europe. C'est là que se trouve le chemin de la compétitivité que nous avons entamé.



“
 Peut-être faut-il aussi réserver une partie de la demande européenne, qui représente une économie de 18 000 milliards d'euros, à la valeur créée en Europe. C'est là que se trouve le chemin de la compétitivité que nous avons entamé.

Nicolas DENIS Je partage l'analyse sur nos atouts. Si je poursuis la métaphore, Gulliver est désormais en haut d'une montagne: il peut basculer du bon ou du mauvais côté. La compétitivité et la souveraineté reposent d'abord sur une puissance extraordinaire: l'épargne. L'Europe est un continent d'épargnants, avec un taux d'épargne de 15,4% pour les ménages, et même 19% en France, ce qui fait de nous des champions du monde.

L'épargne de l'assurance vie en Europe représente 10 000 milliards d'euros. La question n'est donc pas le montant de l'épargne, mais son allocation et la capacité à développer des projets à l'échelle.

Trois secteurs se situent à ce point de bascule. Premièrement, l'automobile, où nous avons une impérieuse nécessité de décarboner. Face à des acteurs comme le chinois BYD, avec son million de salariés, nous ne sommes pas encore à l'échelle, même si nous avons des projets comme Vercors à faire grandir. Deuxièmement, les technologies et l'intelligence artificielle (IA) : l'Europe ne représente que 7% des investissements mondiaux, contre 40% pour les États-Unis et 30% pour la Chine, malgré des licornes comme Mistral AI. Troisièmement, même si nous comptons cinq assureurs, un gestionnaire d'actifs comme Amundi et une banque comme le Crédit Agricole parmi les dix premiers mondiaux, la capitalisation de JPMorganChase représente à elle seule dix fois celle des dix premières banques européennes. Le passage à l'échelle est absolument essentiel.

Quel est l'impact d'une agence de notation européenne comme Scope ? Comment se positionne-t-elle face aux géants américains ?

Vincent GEORGEL O'REILLY Scope est une agence de notation fondée en 2012, au lendemain de la crise financière, partant du constat qu'un changement était nécessaire. Dans notre secteur, 90% des parts de marché sont détenues par trois agences américaines.

“

Dans notre secteur, 90 % des parts de marché sont détenues par trois agences américaines. L'asymétrie est donc encore plus marquée que dans le secteur bancaire.



L'asymétrie est donc encore plus marquée que dans le secteur bancaire. Cela est préoccupant parce qu'une agence de notation émet une opinion, qui influe sur les *spreads* (coûts des financements) et la capacité des entreprises à emprunter. Il y a donc un impact direct sur la souveraineté et la capacité à financer les entreprises.

Scope représente aujourd'hui autour de 3% du marché européen. Nous sommes la seule agence européenne approuvée par la Banque centrale européenne (BCE), ce qui nous a pris sept ans et a nécessité de prouver notre valeur. Entre-temps, 150 millions d'euros ont été investis. La souveraineté demande donc du temps et des investisseurs très patients. Avec les changements géopolitiques actuels, nous entrons dans une phase de croissance accélérée qui nous donne la capacité de créer un champion européen.

Au-delà du constat, que devons-nous faire concrètement ?

Nicolas DENIS Nous sommes très heureux, chez Crédit Agricole Assurances, d'avoir investi dans Scope, car cette agence permettra d'avoir une opinion vue de ce côté-ci de l'Atlantique. Le premier point est que l'épargne européenne doit financer l'économie européenne. C'est notre responsabilité et notre objectif. En tant qu'assureurs vie, nous finançons l'économie par l'intermédiation de l'épargne. 80% des 10 000 milliards d'euros que nous évoquons irriguent l'économie européenne. Il faut donc accélérer ce que nous faisons déjà bien, en menant des opérations de place, en créant de nouveaux fonds autour de la défense ou des filières technologiques.

Le deuxième point est d'investir en direct, en amont, dans des filières comme les batteries, et d'accélérer le financement de la dette privée, qui est insuffisamment développé en Europe.

Enfin, il faut faire équipe : entre assureurs, comme nous le faisons en France avec le fonds stratégique de participations ; avec nos grands gestionnaires d'actifs, car nous avons besoin les uns des autres ; et avec le secteur public, dans le cadre de partenariats public-privé. Pour nous, grands acteurs financiers, il est essentiel de participer au développement de champions européens, notamment dans la technologie. Nous devons développer des partenariats avec des acteurs comme Mistral AI ou participer au développement d'un *cloud* souverain pour éviter de dépendre des « hyperscalers » (entreprises capables de gérer des infrastructures *cloud* massives) américains.

Concrètement, sur les trois secteurs que vous citez, quels sont les exemples d'interventions du marché ?

Nicolas DENIS 80 % des actifs de l'ensemble des assureurs européens sont investis dans l'économie de l'Union européenne. En France, l'ordre de grandeur est similaire. Pour les assureurs vie, la diversification représente 20% et les secteurs les plus porteurs sont actuellement les infrastructures et les énergies renouvelables.

Si je prends l'exemple du secteur français, le Fonds Stratégique de Participations a investi plus de 2 milliards d'euros dans des entreprises clés, dont Vercors.



“
80 % des actifs de l'ensemble des assureurs européens sont investis dans l'économie de l'Union européenne.

Auriez-vous pu vous développer sans le soutien des investisseurs ? Comment cela s'est-il passé ?

Vincent GEORGEL O'REILLY Cela repose sur la vision d'investisseurs institutionnels, dont Crédit Agricole Assurances. Quand on investit dans un nouvel acteur sur un marché ultra-dominé, il faut être animé par une conviction forte, vouloir changer les choses et être prêt à prendre un risque. Il faut aussi de la patience et une vision à long terme. C'est le point principal. Ensuite, le terrain doit être favorable. La situation actuelle est très différente d'il y a quatorze mois. Je parle de dislocation, de régionalisation et je pense que les acteurs du marché réalisent qu'il faut investir dès maintenant pour préparer un changement sur le long terme. L'ensemble de ces paramètres expliquent la présence de Scope aujourd'hui.

Sur les financements, que devons-nous faire selon vous ?

Pervenche BERÈS Je propose quatre pistes.

Premièrement, Enrico Letta, identifie dans son rapport trois secteurs où il convient de parachever le marché intérieur : l'énergie, les télécoms et les marchés financiers. Il est temps de s'y atteler. Dans l'histoire des initia-

tives de la Commission européenne, l'idée pertinente serait d'en marier deux : le plan Juncker, qui mobilisait l'initiative privée, et le plan NextGenerationEU, qui reposait fondamentalement sur un grand emprunt public. Compte tenu des sommes en jeu et des effets de levier dont nous avons besoin, nous ne nous en sortirons pas sans combiner ces deux approches. À propos de résilience et de souveraineté, l'enjeu du *cloud* est absolument stratégique. Sur le modèle du projet Bromo dans le domaine spatial, une initiative privée appliquée au *cloud* serait pertinente. Toutefois, un simple conglomérat bancaire serait trop étroit ; aussi, une syndication d'acteurs du marché intérieur serait nécessaire.

Mon deuxième point concerne la «schizophrénie» de notre épargne : où va-t-elle et comment l'utilisons-nous ? Il existe un espace pour des produits d'épargne européens, mais le moyen de flécher les investissements vers des acteurs contribuant à une souveraineté européenne est un problème juridique très difficile à résoudre pour la Commission européenne. Au risque d'être un peu provocatrice, je crois que nos partenaires, qui souhaitent mener une guerre tarifaire, n'ont pas intérêt à voir l'Europe devenir un désert. Parce que la concurrence émule, ils ont besoin d'une Europe forte, qui les challenge. En tant qu'Européenne, c'est ainsi que je souhaite que nous raisonnions.

Le troisième point concerne les marchés financiers et je salue la proposition de la Commission européenne en matière de supervision des marchés financiers. La France porte ce sujet depuis dix ans. Je souhaite le meilleur à la commissaire aux Services financiers et à l'Union de l'épargne et de l'investissement, Maria Luís Albuquerque, pour faire aboutir cette négociation. Un élément peu discuté est le cadre financier pluriannuel, qui est pourtant notre plus grand outil de réforme au niveau européen. L'adéquation entre l'utilisation de ce budget et la mise en œuvre des rapports Draghi et Letta est une question centrale.

Enfin, concernant la simplification, une voie efficace serait d'instaurer un 28^e régime. Cette proposition du rapport Letta permettrait aux acteurs qui souhaitent opérer à l'échelle européenne de disposer d'un régime unique, plutôt que de naviguer dans les complexités des 27 législations nationales.

L'Europe avance, comme en témoignent l'accord sur l'énergie ou les avancées sur les terres rares. Où en est le marché intérieur ? Quelles sont vos réactions par rapport aux pistes qui viennent d'être évoquées ?

Kerstin JORNA Les fonds publics ne suffiront pas pour financer un futur plus propre, une énergie décarbonée et une Europe qui sait se défendre et sécuriser ses chaînes de valeur.

Dans le cadre financier pluriannuel, le fonds de compétitivité est une leçon tirée du passé. Sa logique n'est plus la subvention, mais le «de-risking» (la réduction du risque), et non plus le projet unique, mais l'accompagnement d'un projet à partir de l'idée jusqu'à la mise



sur le marché. Nous voulons construire un fonds qui accompagne le projet et assume le risque que personne, pas même le marché, ne veut prendre. Au début, une subvention est nécessaire. Ensuite, avec un brevet, on peut commencer à discuter d'un accompagnement par de l'argent privé. Puis vient l'*equity*. Aujourd'hui, il nous manque les « bigger tickets » pour le capital-risque et les prêts à long terme. L'idée du *Competitiveness Fund* est de vous inciter à investir et à prendre des risques avec nous.

Parallèlement, nous accélérons les procédures avec des textes comme le *Critical Raw Materials Act* ou le *Net-Zero Industry Act*. Nous abandonnons la méthode Delors d'harmonisation des 27 lois nationales, qui aboutissait à des compromis complexes. Nous adoptons une nouvelle méthode de « bypass » avec des procédures uniques au niveau européen pour certaines opérations (*cleantech*, recyclage, etc.). C'est un message adressé aux investisseurs: Gulliver est debout.

Le 28^e régime s'inscrit dans cette logique de « opt-in » en envoyant le signal qu'investir en Europe en vaut la peine et produira des retours.

Vous reconnaissez-vous dans ces propos? Y a-t-il encore des points de frottement? Seriez-vous intéressé par le 28^e régime?

Nicolas DENIS Je me retrouve complètement dans ces propos, notamment dans la capacité à faire émerger les futures licornes puis à les faire grandir *via* des partenariats public-privé. Je salue ce qui est entrepris, y compris sur la dimension retraite, car travailler plus longtemps avec de la capitalisation nous donnera plus de moyens pour financer l'économie.

Nous sommes dans un marathon mondial et il faut le courir avec le moins de boulets possible aux pieds. Pour les projets, les boulets sont le coût de l'énergie, qui doit être compétitive; le manque de main-d'œuvre dans une Europe vieillissante, ce qui implique un autre regard sur les migrations; et les barrières entre les pays de l'Union. Il faut des barrières intelligentes face au protectionnisme extérieur. L'initiative favorisant les pièces d'origine européenne dans l'automobile est essentielle.

Pour notre secteur financier, il faut supprimer les boulets en assurant une compétitivité de nos fonds propres comparable à celle des États-Unis. Les réglementations post 2008, comme Bâle III et Solvabilité II, sont suffisantes. Notre secteur est solide et il faut continuer à affiner ces règles pour pouvoir investir le plus possible à long terme.

Quels sont les boulets que vous avez aux pieds ?

Vincent GEORGEL O'REILLY Nous en avons pas mal. J'ai entendu de beaux discours, mais sur le terrain, notre vision est un peu plus prosaïque. Ce dont nous avons le plus besoin, c'est d'une conviction de changement ! On parle de souveraineté et d'une Europe forte mais, souvent, les changements nécessaires ne se concrétisent pas sur les marchés. L'indépendance financière de l'Europe passe par des infrastructures européennes extrêmement robustes. La part des acteurs étrangers par rapport aux opérateurs européens est assez alarmante. Nous possédons les infrastructures, mais nous ne favorisons pas assez ce besoin de changement et nous ne mettons pas assez de conviction dans nos actes par rapport à nos paroles. C'est notre plus gros boulet actuellement.

Le discours a-t-il changé depuis trois ans ?

Vincent GEORGEL O'REILLY Je dirais qu'il a vraiment changé il y a treize mois avec la perspective du retour de Donald Trump. Souvent, le changement est anticipé trop tôt. On observe plus de conversations, plus de volonté de bouger, mais les marchés n'ont pas encore intégré l'ampleur de la vague de changement à long terme. C'est un point sur lequel il faut travailler avec conviction pour l'Europe.

Où est-ce que ça frotte, d'après vous ?

Pervenche BERÈS Je mentionnerais deux frottements. Le premier est l'accumulation des textes. Je suis d'accord avec le maître-mot de simplification, mais je n'ai pas l'impression que cela suffira, ni que nous le faisons très bien. Prenez la directive « Corporate Sustainability Reporting » (CSRD) : tout le monde semble content de son allègement, mais je ne crois pas que l'Europe ait intérêt à abandonner son avance en matière de développement durable.



“

L'idée du 28^e régime est intéressante : elle crée une option au-dessus de l'accumulation des 27 touches juridiques nationales.

Si vous, assureurs, vous préoccupez de votre contribution au financement d'un développement durable, vous avez besoin d'indicateurs fiables sur les entreprises dans lesquelles vous investissez. Comment obtiendrez-vous ces chiffres ? Via des agences extraeuropéennes dont vous ne maîtrisez pas les données ? La responsabilité de la qualité de la donnée reposera sur vous. Je préférerais une simplification offensive, comme le marché intérieur et le 28^e régime.

Le deuxième frottement est lié à notre ADN politique. Jacques Delors parlait d'une « fédération d'États-nations ». Nous élaborons une législation où une proposition de la Commission est discutée par un Parlement européen à la composition politique complexe et par un Conseil de l'Union européenne où 27 États membres défendent leurs prérequis. La complexité européenne est souvent le fruit du compromis. C'est pourquoi l'idée du 28^e régime est intéressante : elle crée une option au-dessus de l'accumulation des 27 touches juridiques nationales. Pour avancer, il faut parfois des coalitions de volontaires, comme nous l'avons exploré dans un groupe d'experts franco-allemand. La seule règle d'or est d'utiliser le cadre communautaire, qui laisse la porte ouverte aux autres. Pour réduire les frottements au Conseil de l'UE, nous avons besoin d'une Commission forte qui défende une vision européenne, dont la feuille de route est la mise en œuvre des rapports Draghi et Letta.

Si vous aviez un vœu à formuler ou un slogan à porter pour que les choses s'améliorent, quel serait-il ?

Kerstin JORNA La gouvernance est ce qu'elle est, avec ses aspects positifs. Cela prend du temps, mais nous arrivons à prendre des décisions. La force de l'Europe est cette confrontation permanente d'idées qui nous amène à un juste milieu. Mon vœu, dans la situation actuelle, serait simplement : « Choose Europe ».

Pervenche BERÈS Soyons européens, osons !

Nicolas DENIS Mobilisons-nous en tant qu'Européens. Il est temps de le faire, et nous en avons tous les atouts. Mobilisation !

Vincent GEORGEL O'REILLY Ayons la force de nos convictions : « Choose Europe ». ●

Atténuer, anticiper et prévenir le risque climatique en Europe



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Cécile DESJARDINS

L'Opinion

INTERVENANTS



Adrien COURET

directeur général
d'Aéma Groupe



Daphné McRAE

senior advisor de la Fondation
européenne pour le climat

La transition écologique est désormais au cœur des tensions géopolitiques mondiales. Entre le retrait partiel américain des traités internationaux sur le climat, l'ascension de la Chine sur les marchés mondiaux des énergies vertes et les ambitions européennes, la gestion du changement climatique révèle de fortes tensions stratégiques.

Cette table ronde, qui a fait dialoguer Adrien Couret, directeur général d'Aéma Groupe, et Daphné McRae, *senior advisor* de la Fondation européenne pour le climat, a décrypté la capacité de l'Europe à maintenir son avance écologique tout en assurant sa souveraineté, dans un contexte où les assureurs jouent un double rôle d'investisseurs indispensables et d'indemnitateurs face aux risques climatiques.

Cécile DESJARDINS **Entre tempêtes et inondations, le risque climatique prend une importance croissante en Europe. Quel constat chiffré peut-on faire aujourd'hui de ce risque, au-delà de la perception ?**

Daphné McRAE La France représente le premier marché européen et le cinquième marché mondial en matière d'assurances, avec un coût des sinistres climatiques estimé à près de 5 milliards d'euros pour 2024. Ce coût est en forte hausse partout dans le monde. En France, il s'élevait à 6,5 milliards d'euros en 2023, après un pic à 10,6 milliards d'euros en 2022. La moyenne annuelle a atteint 6 milliards d'euros sur la période 2020-2023, contre 3,7 milliards d'euros entre 2010 et 2019.

Il est évident que la fréquence, la sévérité et le coût des événements climatiques extrêmes ne cessent de croître mondialement. Nous sommes face à un risque qui remet en question les fondements mêmes de l'assurabilité, en raison de sa forte imprévisibilité, de son caractère de plus en plus systémique et de ses coûts croissants. Face à cette situation, les assureurs réagissent de manière compréhensible en augmentant les primes, en ajoutant des conditions et souvent en se retirant de certains marchés, comme nous l'observons en Californie et en Floride. Cette logique individuelle, microéconomique, est pertinente, mais la somme de ces décisions a un

effet catastrophique sur la résilience collective, avec des conséquences néfastes pour les ménages, les entreprises et les gouvernements.

En France, nous pouvons nous féliciter du régime des catastrophes naturelles (Cat Nat) et de la Caisse centrale de réassurance (CCR), qui fonctionnent bien jusqu'à présent. Cependant, nous aurions tort de sombrer dans la complaisance. Les surprimes finançant ce régime ont récemment augmenté de 12% à 20%, ce qui est considérable, et nous savons que cela ne suffira pas, à long terme, pour faire face à la croissance continue des risques. La France, et sans doute la Belgique, sont très exposées.

Quel est votre constat sur le coût de ces risques et votre réaction concernant le régime Cat Nat, qui voit ses coûts augmenter et la CCR renégocier régulièrement ses primes ? Pouvons-nous être optimistes sur ce sujet ?

Adrien COURET Nous pouvons être optimistes. Je souhaiterais d'abord préciser un point essentiel: la question de l'assurabilité n'est pas uniquement le sujet des assureurs. Si le risque climatique devient une problématique majeure pour l'assurance, il l'est avant tout pour la société. Une évaluation marquante de la Banque centrale européenne (BCE) a estimé que, dans les pires scénarios à horizon 2030, l'impact du changement climatique pourrait atteindre cinq points de PIB pour l'économie européenne. Avant de parler d'assurance, il faut rappeler que l'enjeu est d'abord économique et social. L'assurance est simplement en première ligne.

Vous avez rappelé les 5 milliards d'euros de charges climatiques anticipées pour la France en 2025, alors que nous n'avons pas connu d'événements majeurs. Il y a dix ans, la moyenne annuelle était de 1 milliard d'euros. Malgré cette dynamique inquiétante, 99% des ménages, des entreprises et des collectivités locales trouvent une solution d'assurance en France. Cela s'explique par la force de notre modèle. Avant même le régime Cat Nat, la France bénéficie d'un secteur privé où 95% des habitants possèdent une assurance habitation, créant un marché très mutualisé. C'est une exception en Europe: en Allemagne, ce taux n'est que de 50%, et dans les pays de l'Est, il tombe à 30%. Cette large



mutualisation est la base de notre résilience. Le régime public-privé, particulièrement efficace en France, vient ensuite renforcer ce socle. La dynamique des risques n'est pas favorable, mais nous disposons d'outils techniques, à commencer par l'assurance privée, que nous pourrions renforcer.

Si nous nous projetons dans dix ou quinze ans, en tenant compte de la courbe que vous avez évoquée, l'équilibre tiendra-t-il toujours ? Que faut-il faire pour qu'il perdure dans un contexte de réchauffement qui dépassera vraisemblablement 1,5 degré ?

Adrien COURET Plusieurs leviers existent. Le premier est un message adressé à la puissance publique : laissez-nous exercer notre métier d'assureur ! La hausse des prix, souvent perçue comme une fatalité, ne fait que suivre l'augmentation des remboursements. Dans un pays très mutualisé comme la France, une assurance habitation coûte en moyenne un millième de la valeur du bien, ce qui est très faible par comparaison aux États-Unis où elle peut atteindre 10 à 20%. Il ne faut donc pas dramatiser l'augmentation des cotisations, qui constitue la réponse de base pour garantir le service.

Nous laisser faire notre métier, c'est aussi nous donner les moyens de gérer la volatilité. Ce qui perturbe un assureur, ce n'est pas seulement la hausse des coûts, mais leur fluctuation imprévisible. Or, le droit national actuel limite notre capacité à gérer ce risque dans le temps, par exemple en constituant des réserves durant les bonnes années pour les utiliser durant les mauvaises. Il est difficile de discuter de ces mécanismes avec des administrations qui adoptent souvent une vision à court terme.



Deuxièmement, l'assurabilité n'est pas un problème d'assurance, mais un problème de risque. Il faut donc s'attaquer à l'adaptation au changement climatique : pourquoi a-t-on construit dans certaines zones ? La qualité du bâti est-elle suffisante ? Ne faut-il pas délocaliser certaines activités ? Avons-nous une vision claire de l'exposition aux risques et l'assumons-nous ? Le premier impact de ces questions concernera la valeur de l'immobilier, avant même de toucher l'assurance. L'assurance est une partie prenante de ces réflexions et doit mettre les faits sur la table. La solution passe par une régulation articulée entre la puissance publique et d'autres secteurs, comme celui de la construction.

“
L'assurabilité n'est pas un problème d'assurance, mais un problème de risque.”

Daphné McRAE Pour la Fondation européenne pour le climat, le rôle des assureurs ne doit pas se limiter à l'encaissement des primes et au paiement des sinistres. L'assurance a de multiples rôles à jouer dans la prévention, l'atténuation et le dialogue avec les pouvoirs publics.

Concernant l'atténuation, les assureurs comptent parmi les plus importants investisseurs institutionnels. Ce qu'ils assurent et financent détermine indirectement l'orientation de l'économie réelle. Ils doivent donc prendre leurs responsabilités et utiliser leur capital pour soutenir la transition énergétique plutôt que les énergies fossiles. Il en va de leur propre intérêt à long terme.

En matière de prévention, les assureurs pourraient faire beaucoup plus. Par exemple, ils pourraient participer au financement de mesures d'adaptation et d'une reconstruction plus résiliente, sur le modèle du « build back better » britannique, mis en œuvre via le réassureur public Flood Re. Les assureurs doivent également partager plus activement leurs connaissances et leurs données sur les risques climatiques. Leur expertise dépasse souvent celle des gouvernements, mais ils la considèrent comme un avantage concurrentiel au lieu de la mettre au service de la résilience collective.

Dans le cadre des partenariats public-privé, comme avec CCR en France ou un futur réassureur européen, il faut soutenir le secteur tout en le mettant face à ses responsabilités. Nous devons éviter de privatiser les profits tout en socialisant les pertes liées au changement climatique. C'est pourquoi, à la Fondation européenne pour le climat, nous souhaitons que l'accès aux garanties de l'État soit conditionné à des politiques de transition ambitieuses de la part des assureurs.



Afin de répondre à ces propos, les assureurs prennent-ils leurs responsabilités? Que font-ils concrètement en matière de prévention et d'adaptation? Donnez-nous quelques exemples.

Adrien COURET Commençons par le financement. Une extraordinaire majorité du secteur de l'assurance a adopté des logiques de financement ESG à impact. De nombreux assureurs appliquent des politiques d'exclusion et d'investissement vert, car nous n'avons aucun intérêt à financer ce qui produira les sinistres de demain. Sur ce point, nous sommes très surveillés.

Concernant notre contribution à la prévention, nous sommes les financeurs du régime des catastrophes naturelles. Il n'y a pas d'un côté l'assurance privée et de l'autre le régime public; ce dernier est financé par une surprime et inclut des dispositifs comme le fonds Barnier, doté de 400 millions d'euros pour accompagner les victimes.

Sur la question de la connaissance, la difficulté est la pudeur des pouvoirs publics à restituer les données brutes d'exposition des territoires au changement climatique, en raison du risque politique associé. Le jour où les prix de l'immobilier intégreront la réalité climatique, les responsables politiques s'intéresseront peut-être davantage au sujet.

En termes d'actions concrètes, nous avons lancé une expérimentation sur la prévention du risque de séche-

resse, en étudiant comment construire différemment et gérer les terrains pour éviter les fissures sur les maisons. Cela implique de mobiliser toute une ingénierie et des filières industrielles. Cependant, il faut distinguer la prévention locale, que nous savons bien faire — par exemple en alertant de l'arrivée d'une tempête — du risque systémique. Face à des inondations répétées dans le Nord ou à la montée du niveau de la mer en Charente-Maritime, dans la Manche ou en Camargue, est-ce à l'assureur de gérer l'aménagement du territoire? Je pense que nous revenons ici au rôle premier de l'État, qui est la mise en sécurité des populations. Nous alertons et nous attendons d'être entendus.

Vous avez mentionné le très bon taux d'assurabilité en France, contrairement à d'autres pays européens. Faudrait-il utiliser la régulation pour augmenter le nombre d'assurés en Europe?

Adrien COURET C'est une vraie question, et personnellement, je ne le crois pas. J'estime que les cas d'assurance obligatoire doivent rester extrêmement limités. La question est plutôt: comment se fait-il qu'en France, sans obligation, nous ayons un niveau de couverture aussi important? C'est parce que les assureurs ont accompli leur travail d'accompagnement et de proximité, en expliquant qu'une assurance peu coûteuse peut protéger un patrimoine considérable. Ce travail a été accompagné

pendant des décennies par les pouvoirs publics, créant une dimension culturelle. Cette culture découle du rôle patient et historique que les acteurs économiques, dont nous faisons partie, ont joué. À l'inverse, lors des inondations en Europe de l'Est il y a un an, seulement 20 à 25% des dommages ont été indemnisés, non pas à cause des assureurs, mais parce que les populations n'étaient pas assurées. Sans mutualisation, il y a moins de protection face aux grands risques.

Daphné McRAE Rendre l'assurance obligatoire n'est qu'une solution partielle. Nous avons vu récemment en Italie une réglementation obligeant les entreprises à s'assurer, mais le problème était qu'elles ne trouvaient pas d'assureurs.

Je suis favorable à la création d'un régime Cat Nat européen. Le rapport conjoint de l'EIOPA et de la Banque centrale européenne (BCE) prônait la mise en place d'un tel régime et d'un fonds pour la résilience face aux événements climatiques.

“

Rendre l'assurance obligatoire n'est qu'une solution partielle. Je suis favorable à la création d'un régime Cat Nat européen.



Adrien COURET Je n'y crois pas vraiment. Je pense que ce type de dispositif est nécessaire au niveau national, mais les configurations de risques sont très différentes d'un pays à l'autre. La France est confrontée aux inondations et à la sécheresse, tandis que l'Italie, par exemple, doit gérer d'importants risques sismiques.

Le rôle de l'Europe, dans une logique de subsidiarité, devrait être de pointer l'existence du problème. Elle pourrait, par exemple, produire des cartographies de risques homogènes. L'Europe nous fait déjà avancer sur les stress-tests climatiques, qui démontrent qu'un problème de compétitivité apparaîtra avant même un problème d'assurabilité. J'invite d'ailleurs l'Europe à étendre ces tests à tous les secteurs économiques pour provoquer une prise de conscience.

L'Europe peut aussi fournir des modèles («blueprints») pour que les pays mettent en place des régimes public-privé, en s'inspirant des réussites française ou espagnole. Je reviens cependant sur mon point essentiel: la réussite d'un tel régime s'appuie sur une forte pénétration de l'assurance de base. La réponse à ces grands risques reste la mutualisation, qui part du principe qu'une grande partie de la population est couverte.

Le régime Cat Nat français n'est pas qu'une caisse de mutualisation; c'est aussi un dispositif opérationnel qui permet d'agir localement. Le déclenchement d'un arrêté de catastrophe naturelle entraîne une présence des acteurs publics et des assureurs sur le terrain. Cette dimension locale est importante. Je n'attends pas l'Europe sur le plan financier, sauf en cas d'événement majeur, un «big one» comparable à la pandémie liée au Covid 19. À ce moment-là, nous ne sommes plus dans le domaine de l'assurance, mais dans celui de la mise en sécurité des populations, qui relève de la puissance publique.

Daphné McRAE Mon message aux assureurs européens est le suivant: si nous poursuivons le raisonnement et le comportement actuels, où allons-nous? Si vous continuez à vous retirer des marchés et à augmenter les primes, les gens ne pourront plus s'assurer. Qu'advient-il alors de votre modèle économique?

Adrien COURET Je crois historiquement à la force du mécanisme de mutualisation, c'est-à-dire au partage des risques. Aujourd'hui, ce mécanisme peut s'opposer frontalement à certaines inspirations de la réglementation européenne qui poussent à plus d'individualisation. Nous nous opposons par exemple fortement au règlement FIDA, qui prévoit l'ouverture des données de tous les Européens à tous les opérateurs. Il permettrait à n'importe quel acteur, y compris les GAFAM, de ne sélectionner que les «bons» risques et de laisser les «mauvais» aux assureurs traditionnels. Ce serait la fin de la mutualisation.

Notre modèle économique peut donc tenir s'il peut s'adapter et, surtout, s'il n'est pas percuté par des projets de directives datant des années 1990. La logique de marché unique est fondamentale, mais il ne faut pas la raisonner uniquement sous une dimension marchande; il faut y intégrer une dimension de protection. ●

LES
RENDEZ-VOUS
S.M.A.R.T.

Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui
sur les Risques et les Transitions

A FRANC
ASSUR

KEYNOTE DE ENRICO LETTA,
PRÉSIDENT DE L'INSTITUT
JACQUES DELORS



Merci, Florence, pour cette invitation et pour l'opportunité de partager quelques réflexions. Nous traversons un *momentum* où les choses semblent bouger sans que nous soyons encore certains de la direction prise. Je souhaiterais faire le lien avec les événements actuels dans cette capitale européenne. Votre choix de réunir les assureurs français à Bruxelles est judicieux, car nous assistons à une accélération des sujets qui pourraient transformer l'avenir du secteur financier européen.



“ Jacques Delors m'a appris que des politiques sans échéances ne sont que des débats académiques. Fixer des délais clairs et contraignants est la seule manière de transformer une proposition en une conscience collective.

J'entrerai immédiatement dans le vif du sujet. L'élément le plus important de ces dernières semaines est que les institutions européennes — Commission, Conseil et Parlement — ont décidé de reprendre formellement la méthode qui a fait le succès de l'Europe dans les années 1990: la méthode Delors. La clé de cette méthode consistait à fixer des échéances. Jacques Delors m'a appris que des politiques sans échéances ne sont que des débats académiques. Fixer des délais clairs et contraignants est la seule manière de transformer une proposition en une conscience collective. C'est ce qui a manqué à l'Union des marchés de capitaux (*Capital Market Union*) ces douze dernières années, qui n'a pas connu un grand succès. Nous disposions de listes d'actions, mais sans vision d'ensemble claire ni étapes définies, cela nous a bloqués.

Le premier élément fondamental est donc le retour des échéances. Le Conseil européen du 23 octobre dernier a fixé à 2028 la date butoir pour l'intégration des pans restants du marché unique européen. Cette échéance me semble raisonnable. Cette intégration concerne trois secteurs verticaux, qui sont les grands oubliés de la création du marché unique: les marchés financiers, l'énergie et la connectivité. À l'époque, dans les années 1990, nos grands pays européens dominaient la scène mondiale. La France, par exemple, était économiquement plus importante que la Chine et l'Inde réunies. Aujourd'hui, la dimension a totalement changé, mais nous avons conservé le marché unique tel qu'il a été conçu il y a trente-cinq ans. Ce n'est pas un hasard si, dans ces trois domaines, l'autorité de régulation et de supervision reste nationale et non européenne.

À cela s'ajoutent deux catalyseurs horizontaux. Le premier est la cinquième liberté, celle de l'immatériel, qui complète les quatre libertés classiques de circulation des biens, services, capitaux et personnes. Le second est le fameux 28^e régime, destiné à surmonter la fragmentation réglementaire actuelle. Cette fragmentation de 27 cadres nationaux parfois subdivisés au niveau régional comme en Allemagne ou en Espagne décourage les investisseurs étrangers qui, face à cette complexité, préfèrent se tourner vers d'autres marchés.

Cette décision a été prise à l'unanimité par les 27 membres du Conseil européen, y compris la Hongrie. Il faut désormais la traduire en feuille de route concrète. Des initiatives rassemblant la France, l'Allemagne, l'Espagne et d'autres pays sont en cours pour faire avancer certains sujets. Parmi eux, la question des marchés financiers est principale. Nous vivons une contradiction majeure: nous partageons une monnaie unique, l'euro, qui est aujourd'hui un succès plébiscité par 80% des citoyens de la zone euro, mais nous conservons 27 marchés de capitaux fragmentés. Cet éclatement nous place dans une situation de dépendance vis-à-vis de Wall Street. Votre secteur, celui de l'assurance, fait exception, car vous avez su mener une consolidation intelligente.

Je développe dans mon rapport la philosophie du mélange entre le grand et le petit. Le constat est que les grands acteurs nationaux d'hier sont devenus trop petits pour le monde d'aujourd'hui. Pour être compétitif au niveau



mondial, un champion national doit devenir un champion européen. Cela ne signifie pas que tous les acteurs doivent suivre ce modèle; les acteurs locaux ou de niche conservent toute leur pertinence. Mais le champion purement national n'est plus suffisant. Dans votre secteur, la consolidation a permis de créer des champions européens. Même si l'un est français, l'autre italien ou allemand, la plupart des clients les perçoivent comme européens, ce qui leur permet de rivaliser sur le marché mondial.

Ailleurs, la situation est problématique. En Europe, une initiative financière démarre avec un passeport national qui freine son expansion dans les pays voisins. Aux États-Unis, une entreprise est d'emblée américaine et accède à un marché d'une taille considérable. Permettez-moi de relater une expérience personnelle qui illustre ce propos. J'ai récemment loué un appartement à Madrid. Pour le contrat d'électricité, l'opérateur a refusé mon compte bancaire italien (IBAN commençant par IT) et mon numéro de téléphone italien (+39), exigeant des équivalents espagnols. J'ai donc dû ouvrir un nouveau compte et prendre une nouvelle ligne téléphonique. Chaque pays protège son système national et le problème est multiplié à grande échelle.

La simplification est une demande majeure. Elle passe par ce 28^e régime, mais aussi par l'utilisation de règlements d'application directe plutôt que de directives, dont la transposition nationale varie d'un pays à l'autre et affaiblit le *level playing field*, ce qui constitue aujourd'hui un problème majeur. La décision formelle pour 2028 a été prise, mais elle ne suffit pas. Une mobilisation des États, des acteurs économiques et des parties prenantes est nécessaire pour concrétiser cette ambition, à l'image de la dynamique créée par le traité de Maastricht en 1992, qui fut un fantastique mobilisateur d'énergies.

La situation de l'épargne européenne est un enjeu majeur. En Italie, par exemple, une grande partie de l'épargne dort sur des comptes bancaires ou est investie dans des titres du Trésor, sans dynamiser l'économie. Un système financier plus intégré permettrait de mobiliser cette épargne vers les investissements dont l'Europe a besoin, et de rendre notre secteur financier moins dépendant de son concurrent américain, en rapatriant investissements et emplois.

Le coût de la fragmentation est particulièrement frappant dans le domaine de la défense. Je vous laisse avec ce chiffre: sur les 140 milliards d'euros dépensés par les contribuables européens pour aider l'Ukraine durant les deux premières années du conflit, 80% ont servi à acheter du matériel américain, créant des emplois au Michigan et en Pennsylvanie. Notre industrie de défense, fragmentée, n'avait pas l'échelle pour répondre en temps réel. Cet exemple commence à faire bouger les choses. La création d'un consortium entre Leonardo, Airbus et Thales pour les satellites est une excellente nouvelle. Elle vise à éviter que la situation de 2025 ne se répète: 170 lancements de fusées aux États-Unis, 65 en Chine, et seulement 5 en Europe. Cet exemple montre le coût de notre fragmentation.

Les institutions européennes ont pris la bonne direction; il nous appartient désormais de nous mobiliser pour la concrétiser et en récolter les fruits en termes de prospérité, d'emplois et d'investissements. Merci. ●

“
Les institutions
européennes ont pris la
bonne direction; il nous
appartient désormais
de nous mobiliser
pour la concrétiser
et en récolter les
fruits en termes de
prospérité, d'emplois et
d'investissements



Quelle souveraineté européenne face aux risques géopolitiques ?



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Cécile DESJARDINS

L'Opinion

INTERVENANTS



Mathieu GODART

directeur général
d'AXA France



Camille GRAND

secrétaire général de Aerospace,
Security & Defence Industries
Association of Europe



Thierry LELÉGARD

responsable de
la Security architecture
de l'entreprise SiPearl

En pleine tempête géopolitique, l'Europe doit parer au plus grand défi de son histoire économique et stratégique. Cyberattaques, ruptures d'approvisionnement, catastrophes climatiques: la souveraineté européenne se mesure à sa capacité à maîtriser ces vulnérabilités.

Mathieu Godart, directeur général d'AXA France, Camille Grand, secrétaire général de Aerospace, Security & Defence Industries Association of Europe, et Thierry Lelégard, responsable de la Security architecture de l'entreprise SiPearl, spécialisée dans les microprocesseurs, sont intervenus lors de cette table ronde qui a questionné la gestion des risques et la protection des citoyens face à la montée des risques cyber.

Cécile DESJARDINS **Pourriez-vous nous présenter le contexte de tensions dans lequel l'Europe se trouve actuellement ?**

Camille GRAND Le monde a radicalement changé. J'étais secrétaire général adjoint de l'OTAN en février 2022, lors de l'invasion massive de l'Ukraine par les troupes russes. Nous avons aujourd'hui la certitude que la guerre est de retour en Europe, avec une ampleur et une violence inédites depuis 1945 et des conséquences géopolitiques et géoéconomiques énormes. Dans la gestion de ce conflit, les Européens et les Américains ne sont peut-être pas alignés pour la première fois depuis 1945, laissant les Européens assez seuls pour en gérer les conséquences.

Parallèlement, nous sommes entrés dans une ère de compétition géopolitique et géoéconomique sans précédent. Le réveil est brutal pour les Européens, dont le projet a toujours été la construction de la paix. Le retour de la géopolitique et du risque sécuritaire à nos frontières change profondément notre approche et nous invite à repenser le risque géopolitique comme allant au-delà de crises ponctuelles dans des régions périphériques.

“

Le retour de la géopolitique et du risque sécuritaire à nos frontières change profondément notre approche et nous invite à repenser le risque géopolitique comme allant au-delà de crises ponctuelles dans des régions périphériques.

Que signifie cela dans le paysage des risques que vous analysez en tant qu'assureurs ?

Mathieu GODART Chaque année, nous publions notre « Future Risk Report », qui interroge plus de 25 000 répondants (experts et grand public) sur leur perception des risques. Pour la première fois cette année en France, le risque d'instabilité géopolitique se classe en première position, juste après le risque climatique qui occupe habituellement la première place.

Il s'agit de la perception que les tensions actuelles vont engendrer des ruptures de chaînes d'approvisionnement ou l'instauration de droits de douane, conséquences concrètes auxquelles les entreprises devront s'adapter.

Je souhaiterais également mentionner le risque de fragmentation sociale, qui est une autre menace émergente. Près des trois quarts des experts interrogés estiment que ce risque s'accroît, nourri par les tensions croissantes au sein de nos sociétés. Des groupes de citoyens s'opposent de plus en plus sur la base de divergences politiques, d'inégalités sociales ou d'effets de désinformation. Ces tensions réelles constituent un nouveau défi auquel nous devons nous adapter.

Quels sont les risques que vous observez aujourd'hui sur le terrain en matière de numérique et de cyber ?

Thierry LELÉGARD Les risques sont de deux natures distinctes: les risques de cybersécurité, qui sont d'ordre criminel et militaire, et les risques liés à la souveraineté, qui relèvent davantage de l'économie et de la géopolitique.

Une explosion du risque cyber était attendue au début de la guerre en Ukraine. Observez-vous une corrélation réelle entre la montée du risque géopolitique et les tensions dans le cyberspace ?

Thierry LELÉGARD Ce qui a surpris tous les spécialistes de la cybersécurité en 2022, c'est l'absence de cybercatastrophe majeure. Les agences de cybersécurité européennes, dont l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) en France ainsi que celle d'Ukraine qui font partie des meilleures, y

étaient préparées. Les Ukrainiens sont à la pointe dans ce domaine et disposent d'une réserve citoyenne cyber remarquablement agile. En France, nous essayons également de monter une telle réserve. Le risque était connu, et s'il n'y a pas eu d'explosion des attaques en 2022, c'est parce qu'elles avaient commencé dix ans auparavant. Les rapports de l'ANSSI évoquent un nombre incroyable de cyberattaques depuis plus d'une décennie. Pour les Jeux olympiques, l'ANSSI s'était préparée et avait pu déjouer des dizaines de milliers de tentatives. Il n'y a pas eu de catastrophe parce que nous étions prêts.

Concernant la souveraineté numérique, dispose-t-on de chiffres illustrant la faible souveraineté européenne, à l'image de ceux présentés par le président Letta pour la défense ?

Thierry LELÉGARD En matière de souveraineté numérique, la plupart des entreprises s'appuient sur les GAFAM pour des raisons de facilité et de coût. On estime qu'environ 80% des dépenses informatiques européennes partent aux États-Unis. C'est un problème parce qu'aucune entreprise européenne ne tire profit de cet argent. Le fait que ces revenus partent aux États-Unis n'est pas anodin. Ce pays s'autorise des lois extraterritoriales qui placent toute entreprise utilisant les services d'une société américaine sous juridiction américaine, même si les services sont hébergés en Europe. Cela signifie qu'une décision de l'administration américaine peut mettre une entreprise européenne à l'arrêt.

Quels risques concrets voyez-vous pour nos entreprises ?

Camille GRAND Nos membres, qui sont les grandes entreprises européennes de l'aéronautique et de la défense, sont extrêmement sensibles à cette question de la souveraineté numérique. Il est impensable de mener de grands programmes technologiques dans ces domaines sans garanties sur la sécurité des outils informatiques.

Ce sujet, qui est prégnant dans tous les secteurs, revêt une importance particulière dans la défense et l'aéronautique. Nous venons d'ailleurs de signer un appel en faveur d'une souveraineté digitale européenne. Au quotidien, nous observons une certaine réserve vis-à-vis d'outils informatiques pourtant très courants. Plusieurs de nos membres refusent de se réunir sur certaines plateformes ou d'utiliser certaines suites logicielles, y compris parmi les plus connues, dès que les sujets deviennent sensibles.

Y a-t-il un risque de guerre ? La France et l'Europe se préparent-elles à une guerre réelle ?

Camille GRAND Il y a trois manières de répondre à cette question. La première est de dire que la guerre est déjà là, sous une forme hybride : dans le cyberspace, à travers la déstabilisation de nos opinions publiques et de nos démocraties, le survol répété d'aéroports par des drones, ou la menace permanente sur les câbles sous-marins.



La deuxième manière, comme l'a rappelé le chef d'état-major des armées françaises, le général Fabien Mandon, est de reconnaître qu'un risque de guerre existe. Il ne s'agit pas d'annoncer une troisième guerre mondiale, mais de reconnaître qu'à un horizon de quelques années, une crise majeure impliquant la Russie et un pays de l'Union européenne ou de l'OTAN est possible. Moscou pourrait tester notre solidarité par une attaque cyber de grande ampleur ou une attaque physique limitée. La question serait alors de savoir si les Américains et les autres Européens répondront présent. C'est face à ce risque qu'il faut se préparer, ce qui justifie l'augmentation considérable des dépenses militaires. L'objectif est bien d'éviter la guerre, non d'y courir. Il s'agit de dissuader nos adversaires potentiels en leur montrant que nous sommes prêts et capables de répondre collectivement, sans attendre une réponse de Washington qui pourrait tarder à venir ou ne pas venir.

Plusieurs associations de cybersécurité européennes se sont récemment unies pour réclamer plus de souveraineté. Quelles mesures concrètes de prévention et de préparation sont en cours ?

Thierry LELÉGARD Concernant la préparation cyber, qui est un problème d'ordre sécuritaire pour les entreprises, nous disposons déjà d'un arsenal réglementaire. Le véritable enjeu est la préparation des entreprises elles-mêmes. La plupart des très grandes entreprises sont prêtes et reconnaissent le risque. J'ai discuté avec le responsable de la sécurité informatique d'une grande banque française, qui m'a confirmé que le risque cyber est identifié comme le risque numéro un par son conseil d'administration, devant le risque financier.

En revanche, pour les PME, les ETI et même certaines grandes entreprises, un problème de prise de conscience et de chiffrage du risque cyber subsiste. Si le coût de la sécurité est connu, le coût du risque lié à un non-investissement est très difficile à évaluer pour les entreprises. Des organisations capables de chiffrer ces risques, de sensibiliser les entreprises et de les inciter à se protéger sont donc nécessaires.

Inciter les entreprises de toute taille à s'équiper en matière de cybersécurité fait-il partie de vos missions ?

Mathieu GODART Les cyberattaques peuvent viser à espionner, rançonner ou déstabiliser une entreprise. De manière générale, les grandes entreprises sont préparées : elles ont investi dans leurs infrastructures et dans la formation de leurs équipes. En tant que système immunitaire du tissu économique, nous observons que 40% des cyberattaques réussies sont dues soit à une préparation technologique insuffisante, soit à un manque de sensibilisation des collaborateurs.

Plus une entreprise est petite, moins elle est préparée. C'est un défi que nous, assureurs, devons relever. Il faut expliquer aux entreprises, même les plus modestes,

“

Il est de notre rôle d'assureur de continuer à sensibiliser et à accompagner les entreprises, notamment les plus modestes, face au risque de cyberattaques.

qu'elles ne sont pas à l'abri. L'industrialisation des cyberattaques signifie que toute entreprise, quelle que soit sa taille, subira une attaque un jour ou l'autre. Une petite entreprise fragile qui n'est pas prête mettra la clé sous la porte si elle ne peut pas rebondir rapidement. Il est de notre rôle d'assureur de continuer à sensibiliser et à accompagner les entreprises, notamment les plus modestes, face au risque de cyberattaques.

Comment accompagnez-vous cette prise de conscience et la réponse à l'enjeu de souveraineté européenne ?

Mathieu GODART C'est avant tout un travail de terrain, entreprise par entreprise. Dans notre rôle de sensibilisation, nous constatons que c'est la prise de conscience au niveau local qui déclenche souvent le passage à l'action. Une petite entreprise se saisit du sujet lorsqu'elle apprend qu'une entreprise similaire, implantée à proximité, a subi une attaque. L'enjeu de la souveraineté européenne s'appréhende donc avant tout à l'échelon local.

En tant que secteur, l'assurance investit-elle financièrement dans la souveraineté européenne, par exemple en soutenant certaines entreprises ?

Mathieu GODART Oui, le secteur de l'assurance vie gère un peu plus de 10 000 milliards d'euros d'actifs, dont une très large majorité, de l'ordre de 80%, est investie sur le territoire européen. C'est un rôle très important que nous ne cessons de rappeler. Ces investissements sont fléchés vers un rôle productif et de souveraineté, en direction des infrastructures et du soutien aux entreprises européennes, avec une logique de long terme. Au-delà de l'investissement, nous sommes, par notre activité d'assureur, un acteur essentiel de la résilience de notre société, c'est-à-dire de sa capacité à absorber les chocs et à s'en relever. Il est de notre responsabilité de continuer à faire valoir ce rôle.

Camille GRAND Il faut investir davantage dans la défense. C'est un secteur dynamique, avec une croissance de 15% en Europe, qui a besoin d'investissements. Il est dommage de constater que les grands investisseurs européens ne sont pas toujours au rendez-vous,



contrairement aux fonds d'investissement américains, alors que l'enjeu de souveraineté est crucial.

Un sujet lié à la RSE persiste. Bien que l'Union européenne ait sorti la défense de sa taxonomie, les agences de notation continuent trop souvent de traiter ce secteur comme un secteur « gris », alors qu'il est essentiel à notre sécurité et à notre développement. Le dialogue avec le secteur financier est permanent, mais des exemples de banquiers ou d'assureurs qui refusent de travailler avec notre industrie demeurent, alors qu'elle est indispensable à la bonne marche de nos sociétés.

La défense est-elle une industrie éligible aux financements des assureurs ?

Mathieu GODART Les grandes entreprises d'assurance le sont déjà. Les esprits évoluent. Une prise de conscience émerge sur le fait qu'il est particulièrement citoyen de financer notre industrie de défense, surtout au vu des situations évoquées précédemment.

Camille GRAND Il faut investir et penser Européen, tous secteurs confondus. L'Europe est menacée. Il est donc essentiel que les travaux d'Enrico Letta et de Mario Draghi soient mis en œuvre de manière concrète. Dans un environnement de compétition géopolitique féroce, si les Européens ne se réveillent pas, nous finirons au menu plutôt qu'à la table des discussions.

Pour conclure, si vous aviez un vœu à formuler, quel serait-il ?

Mathieu GODART Il faut regarder les difficultés avec lucidité. Je forme le vœu que, sous l'impulsion de notre profession, une culture du risque se renforce à l'échelle

européenne, où elle est encore assez hétérogène. Cela nous permettra de renforcer nos actions de prévention pour rendre notre société encore plus résiliente.

Thierry LELÉGARD Mon vœu est un réveil de l'Europe. Dans un monde de rapports de force, il est temps que l'Europe assume sa puissance économique et ne se retienne pas. Il est curieux que l'agence de cybersécurité européenne refuse d'intégrer des critères de souveraineté. Nous nous interdisons de créer des géants européens et nous nous forçons à collaborer avec des fournisseurs extraeuropéens, ce que ni les Américains ni les Chinois ne font.

“ Dans un monde de rapports de force, il est temps que l'Europe assume sa puissance économique.

Camille GRAND Mon vœu s'inscrit dans le même esprit. Si nous sommes dans un monde de carnivores, il n'est pas facile d'être un herbivore pacifique. Il ne s'agit pas que l'Europe devienne une puissance agressive, mais qu'elle soit prête à faire face à cet environnement dégradé. Plutôt que de regarder avec nostalgie vers le monde de 1992, il faut regarder le monde tel qu'il est aujourd'hui et nous doter des moyens pour une Europe forte et souveraine qui nous permettra de rester en paix. ●

Sm.A.R.T

raineté
dans un
ques ?

LES
RENDEZ-VOUS
Sm.A.R.T

Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui
sur les Risques et les Transitions

FRANCE
ASSURANCE

Quelle
europé
monde

Challenge étudiant

36 HEURES SUR DEUX SUJETS MAJEURS POUR L'ASSURANCE

L'éducation financière des jeunes sur les assurances obligatoires et l'inclusion-diversité dans les sociétés d'assurances, tels ont été les deux sujets sur lesquels ont planché les 18 étudiants sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures, lors du Challenge étudiant organisé les 2 et 3 décembre par France Assureurs.

Répartis en six équipes, les étudiants préparant un diplôme de niveau master 2 issus de différentes écoles et universités de toute la France, ont bénéficié de conseils de coaches et d'experts en gestion de projet, communication et prise de parole afin d'élaborer et de présenter leurs projets devant les membres du jury.



LES EXPERTS

Gestion de projet :

- Camille BOCKEL – Axa France
- Alban CLAUDE – Axa France
- Mariyem SFENDLA – Aéma Groupe

Communication et prise de parole :

- Stéphanie BAJARD – Aéma Groupe
- Valère DESMAZIÈRES – Marqueur RH
- Nathalie MARTIN-GUILLOTTE – Fondation Swiss Life
- Laurent PERNELLE – AttraKtiv’RH

LES MEMBRES DU JURY

Présidente du jury : Anne-Elise CHEVILLARD (AXA France), présidente du comité Diversité et Inclusion de France Assureurs

- Vincent DAMAS – groupe Covéa
- Manuela FRION – France Assureurs
- Sylvain MORTERA – groupe Aréas Assurances
- Maud VAUTRAIN – groupe Covéa
- Laurent VILLEMAUD – agence Pastelle

LES LOTS EN JEU

Pour les deux équipes lauréates :

- une *learning expedition* de 2 jours à Berlin, au printemps 2026
- un entretien privilégié avec un directeur ou une directrice du secteur de l'assurance

LE DÉROULÉ

- 1 journée de travail collaboratif
- 1 demi-journée de répétition et de finalisation des dossiers
- 1 session de pitches: 5 minutes pour convaincre le jury
- 1 remise des prix en fin de journée



Challenge étudiant

LES 2 ÉQUIPES LAURÉATES ET LEURS PROJETS

Team « Trivium »



- **Abigaël DELLAL** – SKEMA Business School, Contrôle de gestion et Audit
- **Ryan GEYER** – ENASS, Manager de l'Assurance
- **Mégane SIONG** – ENASS, Droit, économie et gestion

Le projet sur les assurances obligatoires: une mini-série de vidéos intitulée « Risqué » mettant en scène deux jeunes, confrontés à des sinistres (dégâts des eaux, accidents de trottinette, etc.), qui se posent des questions drôles et décalées sur ces situations. L'objectif est de capter une audience jeune tout en répondant à des questions pratiques et concrètes sur l'assurance.

Team « Les Capitolettes »



- **Maryam ABHIZAT** – Université de Toulouse, Droit des affaires
- **Ophélie BLOT** – Université de Toulouse, Droit des affaires
- **Mina RIDHOI** – Université de Toulouse, Droit des affaires

Le projet sur l'inclusion-diversité dans les sociétés d'assurances: la création d'un réseau interentreprises de sensibilisation et de formation destiné aux managers de proximité. L'objectif de ce réseau est de donner aux managers les clés pour comprendre, accueillir et accompagner la neurodiversité au sein de leurs équipes.

LES AUTRES ÉQUIPES EN LICE

Team « Sud'Assur »



- **Andréa GARIN** – Université Aix-Marseille, Droit des Assurances
- **Tom TARIS** – Université Aix-Marseille, Droit des Assurances
- **Laura TORRENTE** – Université Aix-Marseille, Droit des Assurances

Team « Generali »



- **Aurélié DALAT** – IGENSIA RH, Management des Ressources Humaines
- **Mervine DASI** – ISCG Paris, Management des Ressources Humaines
- **Marine STETTIN** – Excelia, Développement et stratégie des Ressources Humaines

Team « Les Dauphinoises »



- **Izenah DENAIS** – Université Paris Dauphine, Droit des assurances
- **Lilou MASSOT** – Université Paris Dauphine, Droit des assurances
- **Eleanor SIMPSON** – Université Paris Dauphine, Droit des assurances

Team « IFPASS »



- **Wafae ALLA** – IFPASS Marketing et Relation Client en Assurance
- **Sami ERDOGAN** – IFPASS, Assurance
- **Victor TRAVERS** – IFPASS, Marketing et Relation Client en Assurance

LA GALERIE DE L'INNOVATION

Connaissance et analyse des risques, sécurisation du parcours client et lutte anti fraude, évaluation et prévention des risques professionnels, conformité et maîtrise du risque cyber: la Galerie de l'innovation a offert aux participants du Rendez-vous S.M.A.R.T un panorama de solutions technologiques variées au service de l'assurance.



Révélez les risques au-delà des mots

Startup française fondée en 2023, **Dylogy** aide les assureurs à mieux traiter leurs documents et leurs risques grâce à l'IA générative. Fondée par 3 ingénieurs et actuaires issus des secteurs de l'assurance et des technologies, Dylogy propose une plateforme innovante pour traiter et analyser tout type de document afin de garantir une prise de décision éclairée et un suivi proactif. Labellisée French Tech Seed depuis 2024, Dylogy bénéficie également de la Bourse French Tech Emergence pour son engagement en Deeptech, une reconnaissance octroyée par le consortium Pouss@LYS sous l'impulsion du HUB612.

www.dylogy.com



Un parcours client parfait et sans risques

Sécurisez vos process à chaque étape! **Meelo** automatise les contrôles anti-fraude grâce à l'IA:

- dès la souscription, en vérifiant l'identité du client en temps réel,
- lors de l'indemnisation, avec différents contrôles renforcés selon le niveau de risque,
- au moment du paiement / remboursement, sur la validité et l'appartenance de l'IBAN, même pour les néo-banques.

Grâce à cette approche intégrée, Meelo réduit fortement le risque de fraude tout en maintenant un parcours client fluide et sécurisé.

www.getmeelo.com



La cybersécurité des produits, au service de l'assurance de demain

Red Alert Labs révolutionne la gestion du risque cyber pour les assureurs grâce à CyberPass, une plateforme augmentée par l'IA qui automatise la conformité aux normes européennes (CRA, RED, EUCC) et fournit des données vérifiables sur la sécurité des produits.

En intégrant ces informations dans leurs processus de souscription, les compagnies d'assurance peuvent mieux tarifier, anticiper les sinistres et renforcer la confiance entre assureurs, fabricants et régulateurs pour un écosystème numérique plus résilient.

[Red Alert Labs – Apporter la confiance à l'Internet des objets](#)

La prévision d'aujourd'hui, c'est s'assurer demain

PREVISIA

Previsia est une solution conçue pour faciliter et améliorer l'évaluation des risques et les plans de prévention pour l'assurance des biens professionnels.

Son outil numérique permet de réaliser facilement une évaluation sur site des risques liés aux assurances dommages (incendie, inondation, vol, etc.).

Il peut être utilisé par les équipes de l'assureur ou du courtier mais Previsia propose aussi une équipe dédiée à la réalisation de ces évaluations afin d'offrir une approche plus flexible. L'évaluation peut également être réalisée directement par l'assuré.

La solution comprend en outre un module pour aider les assurés à améliorer leurs mesures de protection contre les sinistres couverts.

[Previsia - Votre partenaire n°1 en évaluation des risques](#)

SMART

 **FRANCE
ASSUREURS**

26, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles-Capitale

franceassureurs.fr

 FranceAssureurs